



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 10 mars 2022

DÉLIBÉRATION

N° 56 - 31.03.2022

En exercice ...28
Présents22
Voitants27
Abstention0

**PÔLE RESSOURCES
14. FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
Budget Primitif 2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Le 31 mars,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de communes de l'île de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS,

Le Bois-Plage : M. Gérard JUIN, M. Jean-Pierre GAILLARD,

La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,

La Flotte : M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, Mme Annie BERGERON, M. Roger ZÉLIE, M. Patrick SALEZ,

Loix : M. Lionel QUILLET, M. Patrick BOUSSATON,

Les Portes en Ré : M. Patrick BOURAINE,

Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER, M. Marc CHAIGNE,

St. Clément des Baleines : Mme Lina BESNIER,

Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Didier LEBORGNE, Mme Anne PAWLAK, M. Didier GUYON,

St. Martin de Ré : M. Patrice DÉCHELETTE, M. Jean-Paul GOUSSARD,

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU (donne pouvoir à Mme Anne PAWLAK), M. Alain POCHON (donne pouvoir à M. Patrick BOURAINE), Mme Chantal ZELY-TORDJMANN (donne pouvoir à M. Patrice DÉCHELETTE), M. Jérôme DUMOULIN (donne pouvoir à Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS), Mme Sandrine PERCHAIS (donne pouvoir à M. Gérard JUIN), M. Daniel TASSIGNY.

AR Prefecture

Secrétaire de séance : Patrick BOUSSATON

017-241700459-20220331-2022_03_31_56-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022

* * * * *



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION
N° 56 - 31.03.2022

En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention0

PÔLE RESSOURCES
14. FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
Budget Primitif 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 à L. 1612-20,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu le séminaire des finances du 21 mars 2022,

Considérant le compte de gestion 2021 présenté par le comptable public de l'Ile de Ré ;

Considérant l'approbation du compte administratif 2021 et ses restes à réaliser, le budget principal de la Communauté de communes de l'Ile de Ré s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Chap	Dépenses		Chap	Recettes	
011	Charges à caractère général	3 166 779,97 €	013	Atténuations de charges	140 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 615 555,00 €	70	Produits des services, domaine et ventes	641 525,00 €
014	Atténuations de produits	7 684 063,00 €	73	Impôts et taxes	24 928 400,00 €
65	Autres charges de gestion courante	9 172 060,00 €	74	Dotations, subventions et participations	1 599 600,00 €
66	Charges financières	287 350,00 €	75	Autres produits de gestion courante	209 300,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 032 200,00 €	76	Produits financiers	45,00 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	10 000,00 €	77	Produits exceptionnels	21 000,00 €
022	Dépenses imprévues		78	Reprises provisions semi-budgétaires	647 600,00 €
023	Virement à la section d'investissement	474 452,30 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 100,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 839 000,00 €	R002	Résultat reporté	88 890,27 €
	Total Dépenses	28 281 460,27 €		Total Recettes	28 281 460,27 €

AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_56-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION
N° 56 - 31.03.2022
En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention0

PÔLE RESSOURCES
14. FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
Budget Primitif 2022

Section d'investissement :

Chap	Dépenses		Chap	Recettes	
20	Immobilisations incorporelles	360 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	52 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	1 032 078,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 275 272,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00 €
23	Immobilisations en cours	1 145 700,00 €	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 300 000,00 €
	Total opérations d'équipement	4 758 550,00 €	27	Autres immobilisations financières	
10	Dotations, fonds divers et réserves		024	Produits des cessions d'immobilisations	
16	Emprunts et dettes assimilés	477 800,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	474 452,30 €
040	Opérations d'ordre entre sections	5 100,00 €	040	Opérations d'ordre entre sections	1 839 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	110 000,00 €	041	Opérations patrimoniales	110 000,00 €
			R001	Solde d'exécution reporté	5 489 047,70 €
	Total Dépenses	11 164 500,00 €		Total Recettes	11 164 500,00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à la majorité avec 18 voix pour et 9 voix contre (Mesdames Simone FOULQUIER, Annie BERGERON et Messieurs Didier GUYON, Patrick SALEZ, Roger ZÉLIE, Jean-Paul HÉRAUDEAU, Marc CHAIGNE, Patrice RAFFARIN et Jean-Pierre GAILLARD) :

- **d'approuver le Budget Primitif 2022 du budget principal de la Communauté de communes de l'île de Ré tel qu'il est susmentionné.**

**Le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré,
Lionel QUILLET**

Affichée le : **01.04.2022**
AR Prefecture
Le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré, Lionel QUILLET

017-24170449-20220331-2022-03-31-56-BE
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télécourants citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telrecours.fr
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES - Pour : 18
 Contre : 9
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par le Président ,
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022
 le Président ,
 Délibéré par Le Conseil Communautaire en session ordinaire
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022

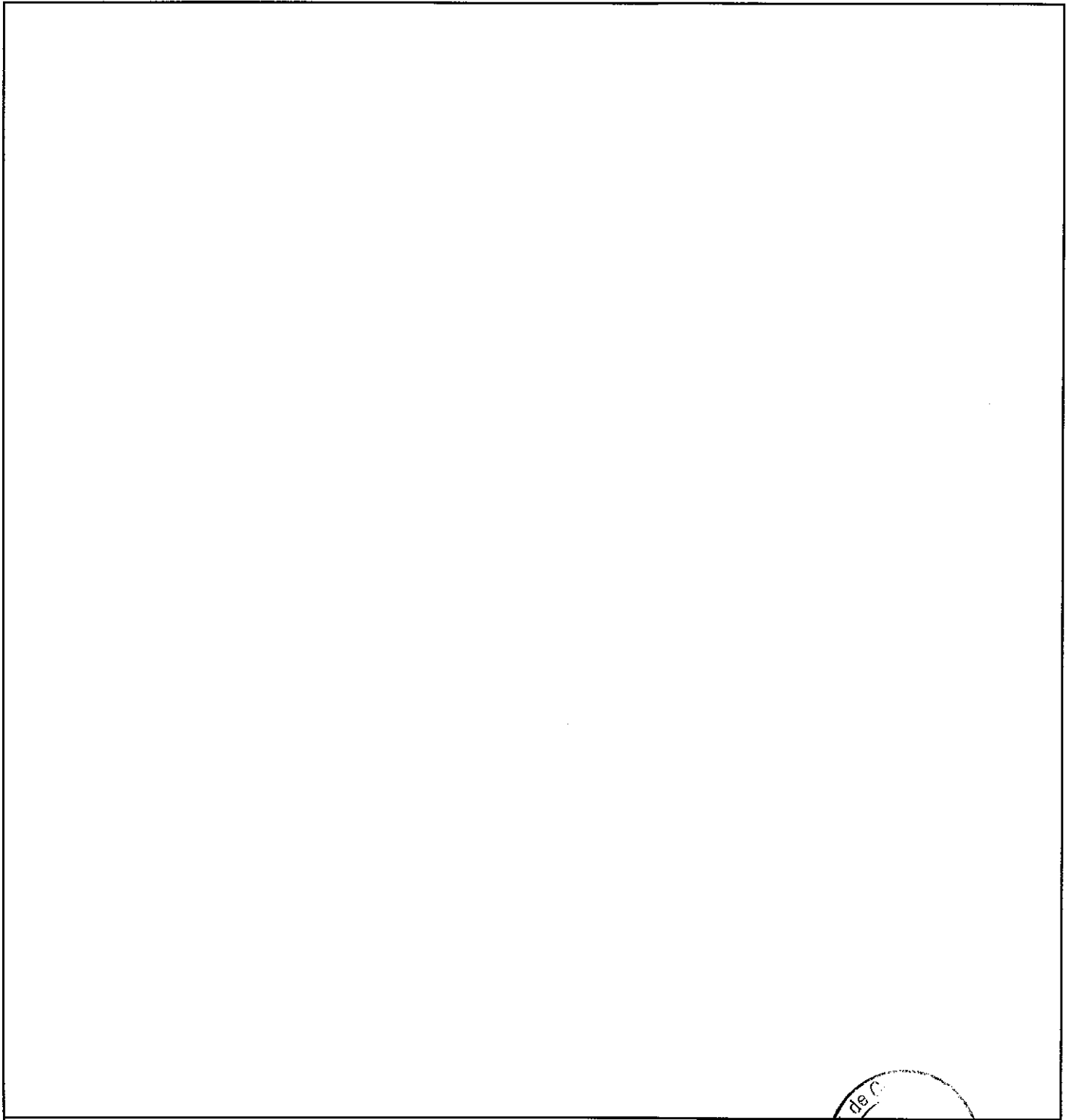
Les membres du Conseil Communautaire,

Mme BERGERON Annie	Mme BESNIER Lina	M. BOURAINE Patrick
M. BOUSSATON Patrick	M. CHAIGNE Marc	M. DECHELETTE Patrice
M. DUMOULIN Jérôme	Mme FOULQUIER Simone	M. GAILLARD Jean-Pierre
M. GOUSSARD Jean-Paul	M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe	M. GUYON Didier
M. HERAUDEAU Jean-Paul	M. JUIN Gérard	M. LEBORGNE Didier
Mme LUTON Peggy	Mme PAWLAK Anne	Mme PERCHAI Sandrine
Mme PETINIAUD-GROS Danièle	M. POCHON Alain	M. QUILLET Lionel
M. RAFFARIN Patrice	M. RAYTON Patrick	M. SALEZ Patrick
M. TASSIGNY Daniel	Mme VERGNON Gisèle	M. ZELIE Roger
Mme ZELY-TORDJMANN Chantal		

AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_56-BF
 Reçu le 01/04/2022
 Publié le 01/04/2022

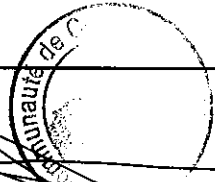
IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le

01/04/2022, et de la publication le 01/04/2022

AR Préfecture



A Saint-Martin de Ré, le 01/04/2022

017-241700459-20220331-2022_03_31_56-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022